



HUILE DE PALME

AGROCARBURANTS

FRANCE

**TOTAL CARBURE À LA
DÉFORESTATION
À LA MÈDE**

GREENPEACE

HUILE DE PALME

AGROCARBURANTS

FRANCE

DÉFORESTATION

RÉSUMÉ

La production d'agrocarburants à La Mède est basée sur des importations d'huile de palme indonésienne. Contrairement à ce que prétend Total, l'huile de palme utilisée pour la bioraffinerie de La Mède est très loin d'être garantie 100% durable. L'huile importée pour produire des agrocarburants est contaminée par des huiles qui ne sont pas certifiées et dont la provenance est parfois illégale, voire la plupart du temps inconnue. Les moulins listés par Total, sur lesquels nous avons enquêté, s'approvisionnent en partie en fruits de palmiers à huile issus de parcs nationaux ou provenant de coopératives condamnées pour déforestation illégale. De plus, si l'on en croit les documents relatifs à la chaîne d'approvisionnement du site, c'est la majeure partie de l'huile utilisée à La Mède qui se trouverait sans garantie et donc potentiellement associée à de la déforestation, dans un pays, l'Indonésie, où la culture intensive du palmier à huile engendre de nombreux risques climatiques, environnementaux et sociaux.

SOMMAIRE

- 04 — INTRODUCTION
- 06 — LA MÈDE : UN GOUFFRE EN HUILE DE PALME
- 07 — LA TRAÇABILITÉ VANTÉE PAR TOTAL N'EXISTE PAS
- 08 — LES ALLÉGATIONS ABUSIVES DE TOTAL
- 11 — HUILE DE PALME ISSUE DE DÉFORESTATION ILLÉGALE
- 23 — DES PLANTATIONS IRRÉGULIÈRES
- 26 — LA DÉFORESTATION INDIRECTE ET L'EFFET CASI
- 28 — NOS DEMANDES
- 30 — RÉFÉRENCES

FOCUS

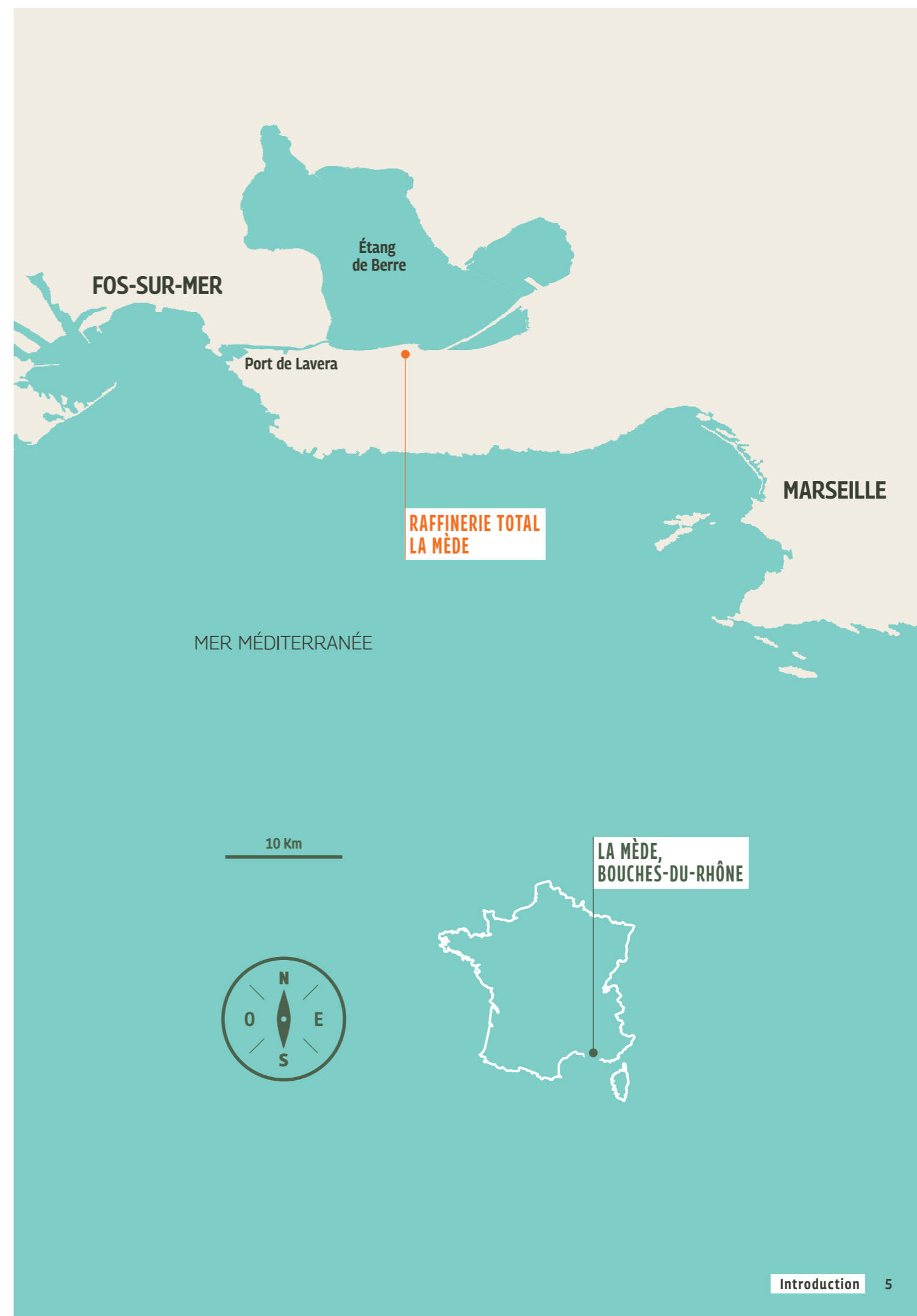
- 17 — CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT
- 18 — INDONÉSIE & APPROVISIONNEMENT ILLÉGAL
- 20 — ASIAN AGRI
- 22 — ILLÉGALITÉS RELEVÉES PAR MOULIN
- 27 — EFFET CASI

INTRODUCTION

Les «bioénergies» sont aujourd'hui fortement promues tant par les industriels que par les gouvernements : ils y voient une solution miraculeuse pour combattre le changement climatique, que ce soit la biomasse ligneuse (obtenue à partir du bois) pour le chauffage et l'électricité, ou les «biocarburants» dans le secteur des transports (que nous appellerons agrocarburants, une dénomination plus conforme à leur mode de production). Cependant, les bioénergies ne sont en réalité pas neutres en carbone, pour diverses raisons. Les agrocarburants à base de cultures alimentaires, en particulier ceux à base d'huiles végétales telles que le soja, la palme et le colza, entraînent une augmentation – et non une diminution – des émissions de CO₂, principalement en raison des changements d'utilisation des sols, directs ou indirects, qu'ils induisent, en particulier la déforestation. Leur production empêche également l'usage des terres pour la restauration des écosystèmes dégradés, aujourd'hui nécessaire pour retrouver des puits de carbone terrestres efficaces. Pourtant, les grandes compagnies pétrolières comme Total renforcent leurs capacités de production d'agrocarburants en profitant des dernières opportunités que leur laissent les législations françaises et européennes.

Greenpeace demande au gouvernement français et à l'Union européenne de légiférer pour sortir à court terme des agrocarburants issus de matières premières agricoles, dits de «première génération».

Dans ce rapport, nous présentons un certain nombre de conclusions concernant les livraisons d'huile de palme effectuées à la bioraffinerie de La Mède, exploitée par Total. Elles illustrent parfaitement les risques que fait courir la production d'agrocarburants pour le climat et la biodiversité.



LA MÈDE : UN GOUFFRE EN HUILE DE PALME

En mai 2018, Total recevait par le préfet des Bouches-du-Rhône, Pierre Dartout, l'autorisation d'exploiter son site de La Mède, reconverti en bioraffinerie destinée à produire des agrocarburants. Selon l'arrêté préfectoral, le groupe Total est autorisé à traiter jusqu'à 650 000 tonnes d'huile de palme et dérivés par an dans cette usine. On peut affiner ce chiffre en regardant le rapport d'inspection de l'autorité environnementale, sur lequel on constate que Total prévoit de traiter 100 000 tonnes de PFAD, un dérivé de l'huile de palme. Cela signifie que l'entreprise ne traiterait « que » 550 000 tonnes d'huile de palme par an sur ce site.

Si l'on s'en tient à l'huile de palme stricto sensu (550 000 tonnes), **cela représenterait une hausse d'environ 64 % des importations françaises de cette matière première connue pour ses liens avec la déforestation, notamment en Asie du Sud-Est.** Dans ses communications, Total fait dorénavant état d'un plafonnement de ses importations annuelles d'huile de palme à 300 000 tonnes, mais cet engagement unilatéral n'est pas juridiquement contraignant pour l'entreprise, qui a d'ores et déjà annoncé vouloir remettre en cause ce compromis suite à la décision des parlementaires français de supprimer l'avantage fiscal pour les agrocarburants à base d'huile de palme¹, décision récemment confirmée par le Conseil constitutionnel.

Total avait annoncé en 2015 son intention de transformer la raffinerie située dans les Bouches-du-Rhône, **avec l'objectif d'en faire en 2017 « l'une des plus grandes bioraffineries d'Europe ».** Le site a finalement ouvert en juillet 2019, quelques semaines seulement après qu'Édouard Philippe a placé l'Acte 2 du quinquennat sous le signe de « l'accélération écologique ». En mars 2019², une première livraison de 20 000 tonnes d'huile de palme a été effectuée à La Mède, en provenance d'Indonésie. L'importation massive d'huile de palme pour nos carburants a commencé.

LA TRAÇABILITÉ VANTÉE PAR TOTAL N'EXISTE PAS

Le problème, c'est que la durabilité vantée par Total ne se vérifie malheureusement pas sur le terrain. Patrick Pouyanné, le PDG de Total, a affirmé en juillet 2019 que l'huile de palme utilisée par Total provenait de concessions qui « ne sont pas des terres qui viennent de la déforestation³ ». C'est d'ailleurs ce que stipule l'arrêté d'autorisation d'exploitation signé le 16 mai 2018 par la Préfecture, qui impose deux exigences additionnelles, à savoir le respect de critères de durabilité et l'absence de participation à la déforestation : « Par ailleurs, l'exploitant doit s'assurer que les huiles végétales importées ne participent pas à la déforestation et mettre en place des critères permettant de garantir le respect de cet objectif⁴ ».

À date, Total indique s'approvisionner auprès du fournisseur Asian Agri, un groupe Indonésien, producteur et négociant d'huile de palme plusieurs fois épinglé par Greenpeace⁵ et d'autres ONG ces dernières années pour son incapacité à garantir la durabilité de ses huiles. **Nous avons donc décidé d'enquêter sur la chaîne d'approvisionnement de l'usine de La Mède, notamment lors d'une mission de terrain réalisée en Indonésie de juillet à septembre 2019.** Les résultats sont clairs : les affirmations de Patrick Pouyanné sont abusives. Total n'est pas en mesure aujourd'hui de garantir que les huiles utilisées sur le site de La Mède ne contribuent pas à la déforestation.

KILLER FACTS

AGROCARBURANTS

En 2018, 53 % de l'huile de palme consommée au sein de l'Union européenne l'était sous forme d'agrocarburant, soit une augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente, un ratio qui ne cesse d'augmenter chaque année. Ce chiffre monte à 75 % en ce qui concerne la France. La majorité des agrocarburants consommés en Europe **ne sont pas produits sur le sol européen.** Si l'on recense les émissions indirectes liées à l'industrie des agrocarburants de 1^{ère} génération, notamment celles liées à la déforestation induite, on s'aperçoit qu'ils sont en moyenne responsables d'environ 50 % d'émissions de gaz à effet de serre de plus que leurs équivalents fossiles conventionnels, et d'environ 80 % pour les biodiesels. Ce chiffre grimpe à plus de 100 % pour les agrocarburants à base de soja, et à 200 % pour ceux à base d'huile de palme ! Autrement dit, **les agrocarburants à base d'huile de palme sont trois fois plus émetteurs que les carburants traditionnels⁶.**

LES ALLÉGATIONS ABUSIVES DE TOTAL

Nous avons en effet découvert que Total ne respectait pas les règles de la certification dont l'entreprise se prévaut en ce qui concerne les agrocarburants : l'International Sustainability and Carbon Certification (ISCC). À ce titre, les allégations publiques de Total sur l'origine de l'huile de palme utilisée à La Mède sont incontestablement abusives.

DES HUILES DE PALME MÉLANGÉES À D'AUTRES, DE PROVENANCE INCONNUE

L'ISCC est l'une des certifications européennes utilisées pour les agrocarburants afin de vérifier leur conformité à la Directive européenne sur les énergies renouvelables (RED). C'est la certification utilisée par Total pour La Mède. Elle fixe un certain nombre de critères, comme la traçabilité de l'huile, de la concession certifiée ISCC où est récolté le fruit du palmier jusqu'au client final. Cette certification propose deux options : « *segregated* » et « *mass balance* ». Pour assurer une traçabilité réelle et complète, il faut que chaque acteur de la chaîne d'approvisionnement soit certifié ISCC avec l'option « *segregated* » (« ségrégée »), qui atteste que l'huile de palme est maintenue séparée de toute autre huile durant toute la chaîne d'approvisionnement. Ainsi, pour attester cette démarche, chaque étape de la chaîne, de la production des fruits de palmiers jusqu'au chargement du cargo qui achemine l'huile, doit bénéficier d'une certification ségrégée.

Sous le système « *mass balance* », une huile de palme issue d'une plantation certifiée ISCC peut être mélangée à d'autres huiles issues de plantations qui ne sont pas certifiées ISCC (que ce soit au niveau du moulin ou au niveau de la raffinerie) avant son exportation. Elle n'est donc plus ségrégée : elle est réputée provenant de « sources mixtes » (« *mass balance* » en anglais). Autrement dit, on ne peut plus affirmer qu'elle vient uniquement de moulins ou de concessions bien identifiés, ni certifiés⁷.

AU NIVEAU DE LA RAFFINERIE INDONÉSIE, UNE TRAÇABILITÉ MINIME

Total affirme que son huile de palme provient de 27 plantations, via 20 moulins différents, répertoriés sur son site internet⁸. Or, la raffinerie Total La Mède, mais aussi les deux entités de la raffinerie indonésienne concernée par les approvisionnements de Total en Indonésie (soit un dépôt destiné à l'export d'huile de palme brute et une entité de raffinage de l'huile de palme), ainsi que tous les moulins répertoriés sur son site, sont (selon les derniers certificats présents sur le site de l'ISCC) tous certifiés avec l'option « *mass balance* »⁹, sans l'option « *segregated* »¹⁰. L'huile de palme traitée sur le site de La Mède n'est donc pas ségrégée. Cela signifie que de l'huile de palme pouvant garantir certains critères de durabilité a pu être mélangée, tout au long de la chaîne d'approvisionnement, à des huiles de palme issues de plantations non durables.

L'absence de document attestant d'une quelconque ségrégation de l'huile de palme, à quelque niveau que ce soit, dans la chaîne d'approvisionnement de la raffinerie de La Mède (concessions/moulins/raffinerie), suggère donc que seule une partie,

probablement minime, de l'huile utilisée à La Mède proviendrait de plantations certifiées. Total communique donc abusivement sur une soi-disant traçabilité de ses approvisionnements, à partir d'un nombre limité de plantations et moulins certifiés ISCC, alors que l'huile issue de ces sites est mélangée à d'autres huiles provenant d'autres plantations non documentées (et manifestement non certifiées pour une partie d'entre elles). Communiquer de cette manière est interdit selon les règles de l'ISCC.

La raffinerie indonésienne concernée, qui se nomme PT Sari Dumai Sejati (PT SDS) et appartient à Apical (qui fait partie du même groupe qu'Asian Agri), dispose d'une activité de raffinage d'huile de palme brute et d'un terminal d'exportation d'huile de palme brute¹¹, soit deux types de marchandises distinctes que l'usine de La Mède peut traiter pour faire du biodiesel, comme l'indique le certificat ISCC de Total¹². Or, sur l'ensemble du premier semestre 2019, ce ne sont pas **20 moulins, mais jusqu'à 185 moulins différents**¹³ qui, selon Apical, approvisionnent ces deux entités (voir tableau page 10 d'un des rapports trimestriels de l'usine).

Nous avons cherché à évaluer le nombre de moulins n'appartenant pas à Asian Agri (dits « tierce partie ») qui sont liés avec le site de raffinage d'huile de palme brute de la raffinerie indonésienne. Pour le premier semestre 2019, nous avons estimé qu'il s'élèverait à environ 155. Ces 155 moulins fourniraient environ 73 % des volumes d'huile de palme pré-raffinés vendus par PT SDS. Sur les 27 % restant, qui proviennent donc de moulins appartenant à Asian Agri, seuls 60 % disposent d'une traçabilité jusqu'à des plantations Asian Agri. Autrement dit : en moyenne, l'usine de **La Mède n'est en mesure de garantir la traçabilité que d'environ 16 % de l'huile pré-rafinée** qu'elle importerait via l'activité de raffinage de PT SDS.

Quant aux moulins « tierce partie » qui sont liés au site de stockage et d'export de PT SDS, on estime leur nombre à environ 98 pour le 1^{er} semestre de l'année 2019. Ces 98 moulins fournissent environ 59 % des volumes d'huile de palme rassemblés sur ce site. Une fois encore, sur les 41 % restant qui proviennent des moulins d'Asian Agri, seuls 60 % des volumes sont traçables jusqu'à des plantations Asian Agri. Autrement dit, en moyenne, **Total ne pourrait garantir la traçabilité que d'environ 25 % des volumes d'huile de palme brute importés à La Mède via le site d'export de PT SDS.**

Dans un cas comme dans l'autre, **on est très loin des 100 % revendiqués par Total !** Quant aux plantations qui fournissent ces moulins en fruits, si leur nombre exact n'est pas évaluable, il est par définition bien plus important que 27, puisqu'un moulin centralise généralement la production de nombreuses plantations. Or, le site de La Mède est potentiellement connecté à 98 moulins si l'on s'en réfère à l'entité export de PT SDS. Et ce n'est pas un hasard si, sur les rapports d'audits de l'auditeur SGS (le service d'audit qui contrôle PT SDS) concernant les entités de la raffinerie¹⁴, il est indiqué que le principal risque associé réside justement dans le fait que l'approvisionnement soit « *mass balance*. »

En résumé, lorsque Total prétend sur son site que « *l'huile de palme reçue provient pour l'instant de 20 moulins et 27 plantations situés en Indonésie* », l'entreprise contrevient aux règles concernant les allégations autorisées pour les entreprises, qui sont fixées par la certification ISCC¹⁵. Dans la mesure où Total s'approvisionne auprès d'usines certifiées « *mass balance* » uniquement, l'entreprise est certes en mesure de dire que l'huile de palme utilisée est certifiée « *selon les critères mass balance* » ou qu'ils « *soutiennent* » la production durable, mais guère plus.

Greenpeace France a par ailleurs porté plainte auprès de l'ISCC pour fausse allégation de Total.

CAPTURE D'ÉCRAN

d'un document public d'un des sites d'Apical PT Sari Dumai Sejati sur la traçabilité de l'usine pour un trimestre en 2019

Supplying mills according to province

Province	CPO	PK
Bangka	2	
Bangka Belitung	1	1
Bengkulu		2
Central Kalimantan		4
East Kalimantan		8
Jambi	35	17
Lampung		1
Riau	90	57
South Kalimantan		
South Sumatera	8	2
West Kalimantan	4	3
West Sumatera	4	7
North Sumatera	28	27
Total	172	129

Traceability back to palm oil mill

	CPO	PK
Unverified	0.00%	0.00%
Traceable to mill	100.00%	100.00%

Number of Suppliers

	CPO	PK
Asian Agri Sumatra owned mills	22	22
Third party mills	150	107

Percentage of volume

	CPO	PK
Asian Agri Sumatra owned mills	25.93%	23.16%
Third party mills	74.07%	76.84%

Number of Certified Mills

	CPO	PK
RSPO	16	23

AU NIVEAU DES MOULINS, UNE TRAÇABILITÉ ENCORE PLUS FAIBLE

Au niveau des moulins appartenant à Asian Agri et mentionnés sur le site de Total, l'appel d'air vers des huiles non certifiées est même plus grave. Ces moulins ne peuvent fournir de l'huile de palme que sous le système «*mass balance*» en ce qui concerne la certification ISCC. Cela veut dire qu'ils mélangent les grappes de palmiers à huile avant de produire l'huile de palme brute. Ces grappes peuvent provenir soit des propres plantations du moulin, soit de petits planteurs intégrés, soit de fournisseurs dits «*tierce partie*», qui ont le niveau de garantie le plus faible. Ces moulins traitent même, de l'aveu du groupe lui-même, jusqu'à 5% d'huile de palme dont l'origine n'est tout simplement pas vérifiée – et cela dans une région pourtant marquée par une déforestation galopante liée à la culture de palmiers à huile !

En outre, en octobre 2019, après les premières livraisons d'huile à La Mède, le site internet de Total indiquait que huit moulins présentaient des certificats ISCC non actualisés – on ne sait donc pas s'ils étaient encore valides à cette date. Là encore, cela semble aller à l'encontre des règles de l'ISCC¹⁶.

Avec le «*mass balance*», Total n'a donc en réalité aucune connaissance de l'origine de son huile. **La garantie de non-déforestation, exigence requise par l'arrêté autorisant Total à exploiter son usine, n'est donc pas assurée.**

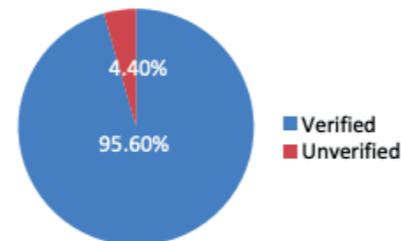
CAPTURE D'ÉCRAN

d'un document d'Asian Agri sur le niveau de traçabilité de Segati, un des moulins répertoriés par Total.

En moyenne sur les 20 moulins listés, les volumes issus des propres plantations et des petits planteurs intégrés (scheme) représentent 60%.

Year : Full Year 2016

Supply Base	Status	Percentage
Own Estates	Verified	62.91 %
Scheme Smallholders	Verified	0.54 %
	Unverified	32.15 %
3 rd Party Suppliers	Verified	4.40 %
	Unverified	4.40 %

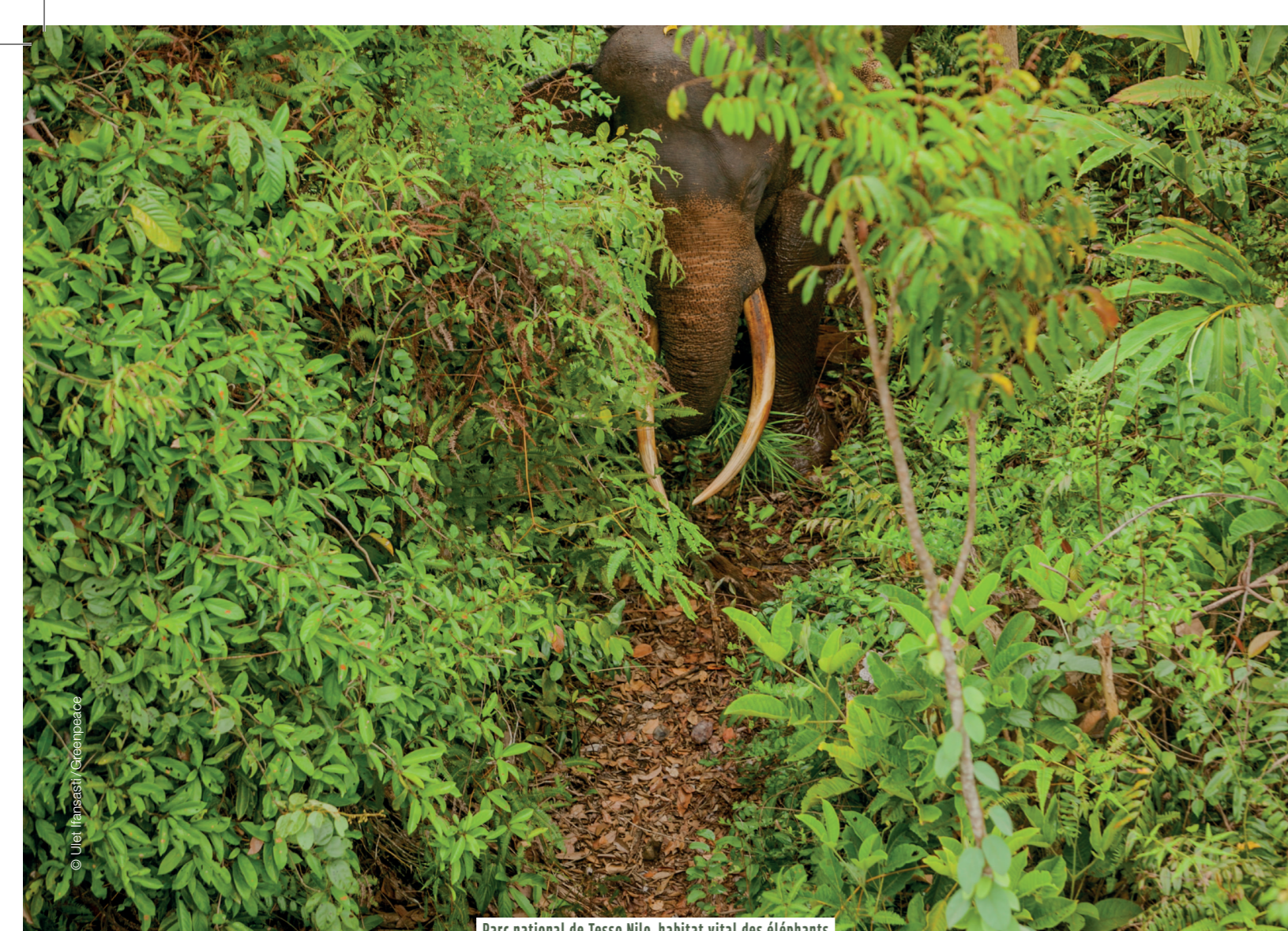


HUILE DE PALME ISSUE DE DÉFORESTATION ILLÉGALE

HISTORIQUE DE LA DÉFORESTATION ILLÉGALE LIÉE AUX MOULINS D'ASIAN AGRI

Par le passé, le réseau d'ONG indonésiennes «*Eye On the Forest*» (EOF) a enquêté sur l'île de Sumatra sur la chaîne d'approvisionnement de nombreux moulins situés autour des dernières forêts et notamment autour des parc nationaux et autres réserves forestières.

La déforestation en Indonésie, notamment à Sumatra, est dévastatrice. Elle a entraîné la perte de plus de la moitié des forêts durant les trente dernières années¹⁷. Cette déforestation est majoritairement liée à la culture du palmier à huile et à la production de pâte à papier. L'expansion des plantations de palmiers à huile se réalise également à l'intérieur des parc nationaux, ce qui est illégal d'après la loi indonésienne. Les zones protégées à Riau, province de Sumatra où l'on retrouve sept moulins répertoriés par Total, sont rongées par les plantations illégales de palmiers à huile. Certains parcs ont perdu une grande majorité de leur couvert forestier à cause de la déforestation rampante liée aux planteurs illégaux. Le parc national de Tesso Nilo, qui est un habitat vital pour les dernières populations d'éléphants et de tigres de Sumatra, est aussi en proie à cette déforestation.



Parc national de Tesso Nilo, habitat vital des éléphants



Ces planteurs illégaux vendent leur production à des moulins peu regardants sur l'origine illégale des grappes de palmiers à huile. Ces moulins sont en général situés dans un rayon de moins de 50 km¹⁸, soit le temps de trajet adéquat pour rejoindre le moulin avant que les grappes ne pourrissent. Depuis 2008, année à partir de laquelle il ne doit plus y avoir de déforestation sur les plantations pour prétendre à la certification ISCC (demandée par l'Union européenne pour pouvoir commercialiser des agrocarburants), EOF a constaté¹⁹ des cas d'approvisionnement illégal de grappes de palmiers à huile pour quatre des sept moulins répertoriés par Total à Riau.

- **Moulin Peranap** : plusieurs investigations ont permis de constater des approvisionnements illégaux issus du corridor des tigres Bukit Batabuh en 2012 et 2014.
- **Moulin Segati** : approvisionnement issu d'une plantation illégalement installée dans une concession forestière sélective Siak Raya Timber HPH en 2011.
- **Moulin Ukui 1** : approvisionnement de grappes de fruits de palmiers à huile issus de zone déboisée dans le parc national Tesso Nilo en 2015.
- **Moulin Ukui 2** : approvisionnement de grappes de fruits de palmiers à huile issus de zone déboisée dans le parc national Tesso Nilo en 2011.

Les moulins que Total indique dans la liste de son site comme fournissant de l'huile de palme « durable » ont en fait des pratiques très éloignées de la durabilité. **Ces moulins ont clairement participé directement à de la déforestation illégale.**

RÉSULTAT DE LA MISSION D'ENQUÊTE SUR LES MOULINS LES PLUS À RISQUE

1 — Approvisionnement issu du parc national Tesso Nilo

Étant donné l'historique de ces moulins liés à Total, Greenpeace France a décidé de mener une investigation sur le terrain à Riau, province de Sumatra, où l'on retrouve les moulins les plus à risque. Cette investigation a été réalisée en plusieurs étapes et ce après les premiers approvisionnements de Total La Mède, de juillet 2019 à septembre 2019. **Deux zones ont été sélectionnées pour réaliser l'investigation, à savoir l'est du Parc régional de Tesso Nilo se situant à moins de 50 km des moulins UKUI 1 et UKUI 2, et le nord-ouest du parc vers le moulin de SEGATI, qui est le seul moulin non certifié RSPO et qui indique avoir toujours près de 5% d'approvisionnements dont l'origine reste inconnue.**

Durant notre mission de terrain, nous avons enquêté tout d'abord dans l'est du parc de Tesso Nilo (voir photos pages 15 et 16). À cette période (septembre 2019), de nombreux feux ont été constatés et l'air était le plus souvent irrespirable sans masque à cause de la fumée permanente présente à Sumatra. Des traces de tapir de Malaisie, une espèce menacée, ont été identifiées, ce qui confirme l'importance de cette zone à haute valeur de conservation. On pouvait aussi voir sur les zones déboisées depuis peu de récentes plantations de palmiers à huile. L'enquête consistait à suivre la chaîne d'approvisionnement liée aux planteurs illégaux se trouvant à l'intérieur du parc national de Tesso Nilo et à identifier dans quels moulins les grappes de palmiers à huile de ces plantations illégales étaient vendues. En juillet 2019, nous avons repéré que le moulin UKUI 1 s'approvisionnait auprès de **plantations illégales cultivées à l'intérieur du parc national**. Lors d'une visite de repérage dans le parc National de Tesso Nilo, nous avons identifié des grappes de fruits de palmiers à huile issues de plantations de l'intérieur du parc (illégal, donc) qui étaient regroupées sur le bord d'une piste. Des transporteurs en moto se chargent d'amener les grappes vers ce premier point de collecte et repartent chercher d'autres grappes dans les plantations illégales.

Ensuite, au niveau de ce premier site de dépôt, un premier camion arrive pour récupérer les grappes. Ce camion se dirige ensuite en dehors du parc vers un « perron » (un mot français utilisé pour ces sites de collecte en Indonésie), nommé Peron Air Hitam et qui constitue un deuxième site de collecte. Les grappes de palmiers à huile y sont déposées. On voit sur les photos l'arrivée à Peron Air Hitam du premier camion en situation d'illégalité venu du parc avec son chargement sauvage de grappes. Le camion décharge les grappes sur le perron, puis d'autres camions viennent déverser leur cargaison, qui sont ainsi mélangées aux autres. Un deuxième camion (sans plaque d'immatriculation) récupère la cargaison et se dirige vers un moulin dont, à ce moment de l'investigation, nous ne connaissons pas le nom. Ce deuxième camion arrive enfin à un moulin pour que les grappes de fruits de palmiers à huile y soient triturées, ce qui constitue la première étape de transformation pour produire de l'huile de palme brute. Ce moulin, destination finale des grappes illégalement collectées, n'est autre qu'UKUI 1, l'un des moulins identifiés dans la liste de moulins considérés comme « durables » par Total.

Des camions non immatriculés approvisionnent d'autres moulins. Nous avons également pu constater que cinq des moulins mentionnés par Total acceptaient des livraisons de grappes transportées par des camions en situation d'illégalité dans la mesure où ils n'ont pas de plaque d'immatriculation, ce que la loi indonésienne interdit²⁰. Ces camions sont eux-mêmes chargés à des check points sauvages, sans la moindre vérification quant à la zone d'approvisionnement. Il s'agit des moulins UKUI 1 mais aussi UKUI 2, Segati, Peranap et Buatan 1. Les moyens mis en place par Asian Agri, le fournisseur de Total, pour s'assurer de l'origine des fruits transportés par ces camions ne sont clairement pas à la hauteur des enjeux de traçabilité dans cette zone. Et cela vaut pour des moulins certifiés RSPO.

2 — Approvisionnement issu de coopératives condamnées par la justice

Durant l'enquête, les équipes se sont également concentrées sur les pratiques illégales perpétrées à l'ouest du parc national de Tesso Nilo, et plus particulièrement sur le moulin de Segati, seul moulin non certifié RSPO de la liste de Total. La coopérative KUD Segati Mandiri Jaya a été condamnée pour avoir enfreint la loi indonésienne en ayant converti une forêt du programme de revitalisation de l'écosystème de Tesso Nilo (programme qui vise à restaurer les fonctions des forêts des zones tampon du parc national). Une enquête menée par Jikalahari, une ONG indonésienne, a montré qu'en 2017, PT MUP (le moulin Segati) avait acheté des grappes de fruits de palmiers à huile de cette coopérative. Le témoignage de villageois, des documents et même une vidéo prise durant l'enquête ont permis de constater que cette coopérative fournissait toujours le moulin de Segati. En outre, de nombreux feux ont été constatés dans la zone de la coopérative lors de l'enquête.

Enfin, de possibles pratiques **de corruption d'agents** de sécurité semblent être observées à l'entrée du moulin Segati : elles ont été filmées à plusieurs reprises en septembre 2019 par nos équipes. L'objectif ? Laisser entrer sur le site les camions qui contenaient des grappes de palmiers à huile issues des coopératives concernées, en l'occurrence de la KUD Segati Mandiri Jaya.

Une autre coopérative est dans une situation similaire : il s'agit de KUD Pematang Sawit, qui a été condamnée par la justice²¹ pour plantation dans une zone illégale d'appartenance coutumière, Petalangan Datuk Antan, dotée du statut de forêt de production permanente. Cette coopérative fournit également le moulin de Segati à travers un montage pour dissimuler le nom de la coopérative. Les villageois l'affirment, des articles de presse également, et cela a été vérifié sur le terrain en septembre 2019. Ce moulin Segati pollue en outre une rivière autour du village de Sotol, sans mettre en place de mesures compensatoires suffisantes pour les populations impactées, comme nous avons pu le constater et comme nous l'ont confirmé nos interlocuteurs sur place.



FEUX NON MAÎTRISÉS

sur tourbière du moratoire indonésien à proximité et sur la plantation PT PMBN



PLANTS DE PALMIERS À HUILE

pour replanter les zones déboisées dans le parc national de Tesso Nilo



TAPIR

Traces de Tapir malaisien, espèce menacée, dans le parc national de Tesso Nilo



INCENDIES

Conséquences de feux récents dans le parc national de Tesso Nilo



REPLANTATION

de palmiers à huile dans le parc national de Tesso Nilo



DÉPÔT

de grappes de fruits de palmiers à huile dans le parc national de Tesso Nilo



GRAPPES ILLÉGALES

Site de dépôt de grappes illégales dans le parc national de Tesso Nilo



MOTOS

après avoir déposé les grappes illégales



AUTRE SITE

de dépôt de grappes illégales dans le parc



COLLECTE

Camion venant collecter les grappes illégales dans le parc national de Tesso Nilo



PERON AIR HITAM

Arrivée à Peron Air Hitam du premier camion venu du parc



SANS PLAQUE

Deuxième camion (sans plaque d'immatriculation) emportant les grappes du Peron Air Hitam



ARRIVÉE

du deuxième camion (sans plaque) avec la cargaison illégale dans le moulin UKUI 1



MOULIN BUATAN 1

Camion non immatriculé venant livrer des grappes de fruits de palmier à huile au moulin Buatan 1 (répertorié sur le site Total La Mède)



MOULIN UKUI 2

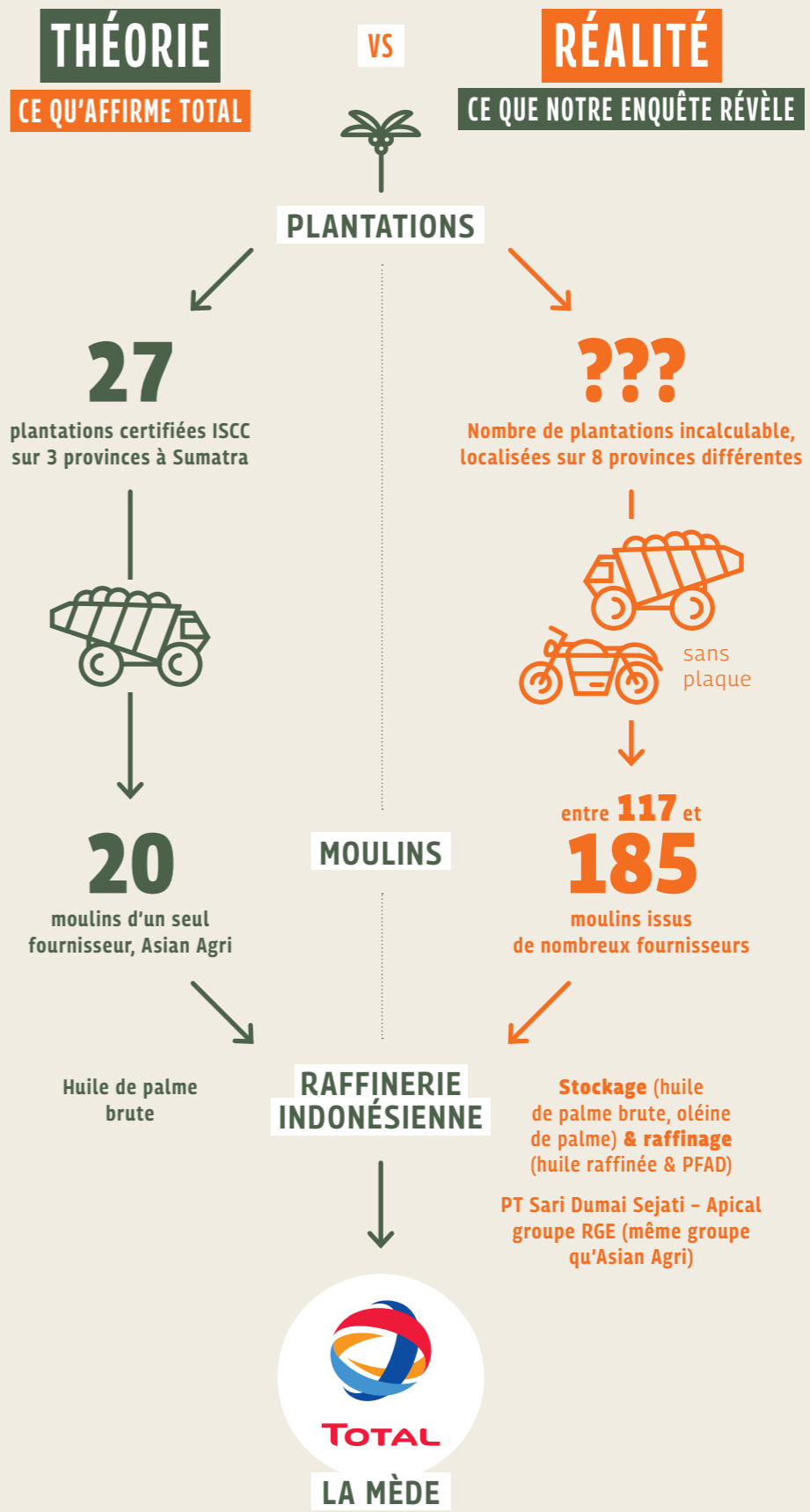
Camion non immatriculé venant livrer des grappes de fruits de palmiers à huile au moulin UKUI 2 (répertorié sur le site Total La Mède)



MOULIN SEGATI

Camion non immatriculé venant livrer des grappes de fruits de palmiers à huile au moulin SEGATI (répertorié sur le site Total La Mède)

CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



Source : Greenpeace 2019.



FOCUS

INDONÉSIE

L'Indonésie est un haut lieu de la déforestation. Environ 12 millions d'hectares de forêts tropicales disparaissent chaque année dans le monde (soit l'équivalent de quatre fois la superficie de la Belgique), et 11 à 12% des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont dues à la déforestation. Le secteur agricole, dont la culture de palmiers à huile, est de loin le premier moteur de la déforestation selon le rapport spécial du GIEC sorti en août 2019. Environ 1,6 milliard de personnes dépendent directement de la forêt pour survivre. Environ 80% de la biodiversité terrestre se trouve dans les forêts tropicales : Amazonie, Asie du Sud-Est (Indonésie/Malaisie), Bassin du Congo en Afrique centrale.

L'Indonésie produit la moitié de l'huile de palme mondiale, et cette production demeure la première cause de déforestation dans le pays : plus de 60% des nouvelles plantations ont été aménagées au détriment de forêts tropicales riches en biodiversité. Au total, depuis 1990, ce sont 31 millions d'hectares de forêts (presque la superficie de l'Allemagne) qui ont disparu en Indonésie ! En 2015, les incendies liés notamment à la filière huile de palme ont émis en trois mois autant de CO₂ que le Royaume-Uni en un an, et causé environ 100 000 décès.

carte page 19 — SOURCES : PARCOURS DES RÉGIMES DE GRAINES DE PALME : Enquête 2019 de Greenpeace / ROUTES : OpenStreetMap, 2019 / LIMITES DU PARC NATIONAL DE TESSO NILO : Ministère de l'Environnement et des Forêts de la République d'Indonésie, 2018 / COUVERTURE FORESTIÈRE : Ministère de l'Environnement et des Forêts de la République d'Indonésie, 2017. RÉALISATION DE LA CARTE : Octobre 2019, Greenpeace.

APPROVISIONNEMENT

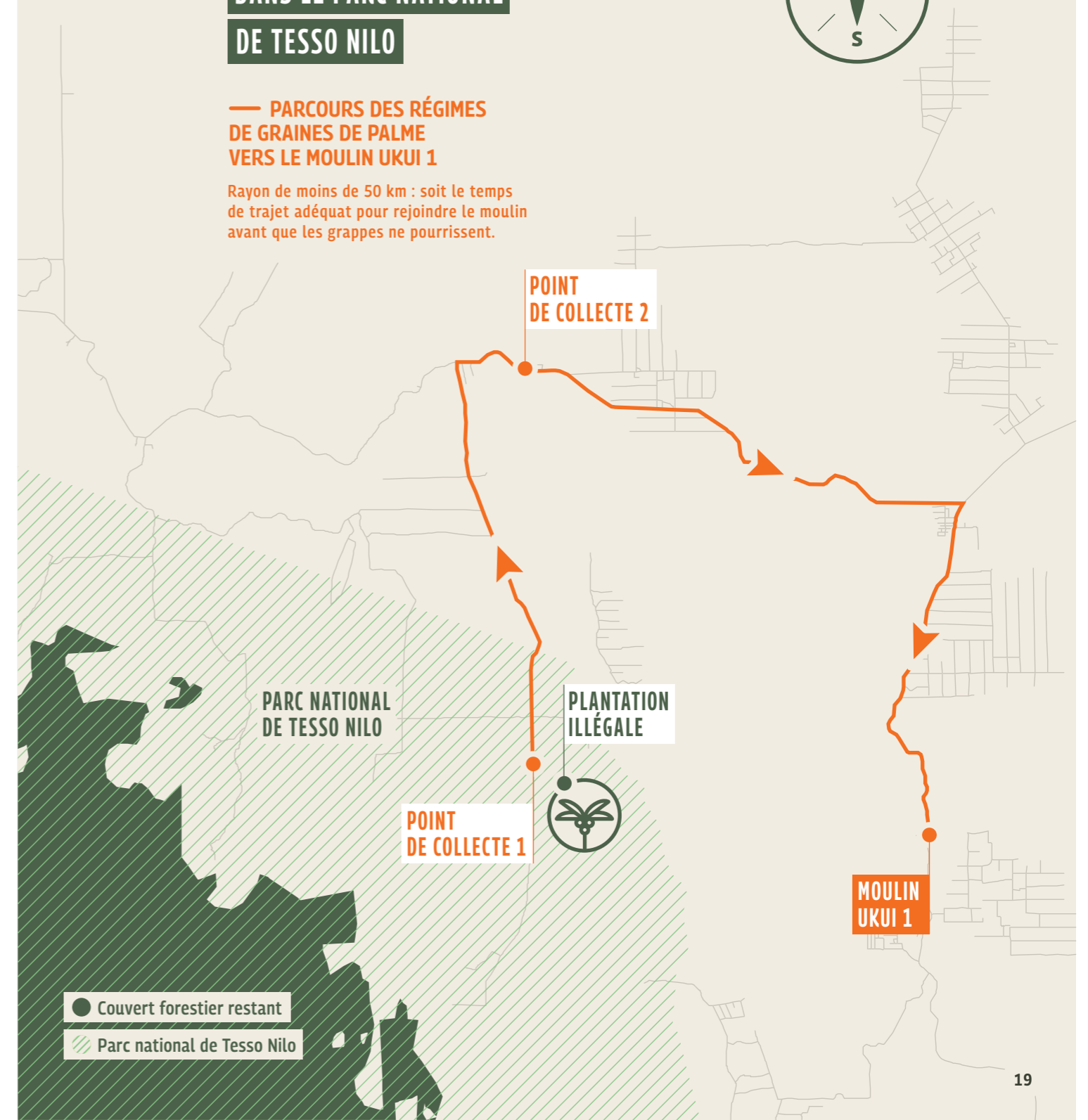
ILLÉGAL

DANS LE PARC NATIONAL DE TESSO NILO

— PARCOURS DES RÉGIMES DE GRAINES DE PALME VERS LE MOULIN UKUI 1

Rayon de moins de 50 km : soit le temps de trajet adéquat pour rejoindre le moulin avant que les grappes ne pourrissent.

1 Km



FOCUS

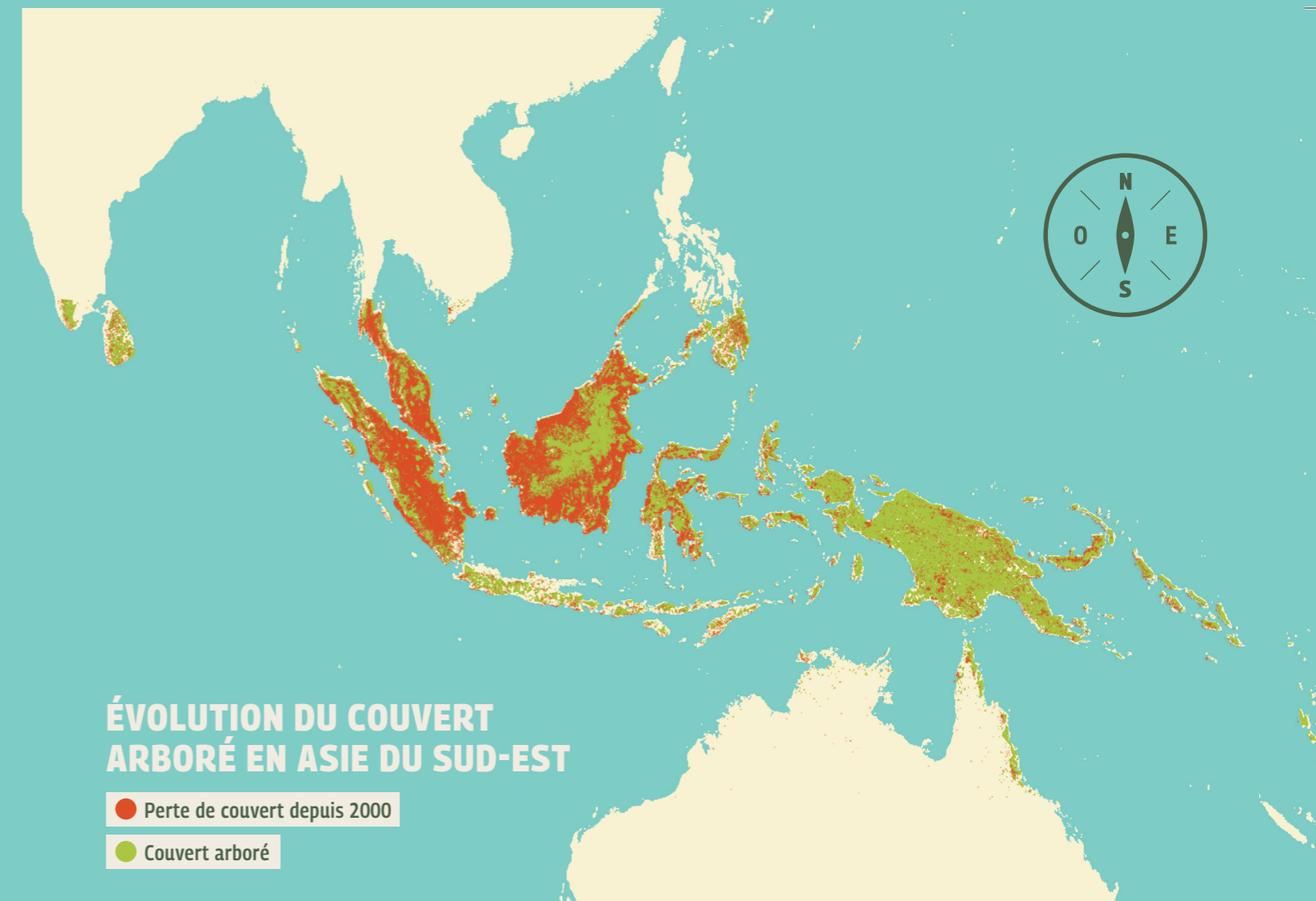
ASIAN AGRI

L'entreprise de plantations Asian Agri appartient au groupe RGE (Royal Golden Eagle en anglais, ou Raja Garuda Emas en indonésien), ensemble d'entreprises placé sous la direction de Sukanto Tanoto et sa famille. RGE possède aussi le transformateur et négociant en huile de palme Apical, ainsi que les sociétés APRIL et Asia Symbol, actives dans l'industrie de la pâte à papier.

Asian Agri adhère à la RSPO au nom de sa filiale PT Inti Indosawit Subur, ce qui constitue une infraction par rapport aux règles d'adhésion de l'organisation, qui interdisent l'adhésion d'une filiale dont la société mère n'est pas membre, pourvu que celle-ci soit concernée directement dans l'industrie de l'huile de palme. Asian Agri dispose d'une politique de durabilité : en 2017 la société a déclaré avoir obtenu la certification de durabilité RSPO pour environ 90 000 ha sur les 162 000 ha de ses plantations. Elle affirme aussi que toutes ses propres plantations et celles de ses petits exploitants associés (programme Plasma) jouissent de la certification ISCC, qui assure la conformité avec les normes de la directive européenne sur les énergies renouvelables, notamment en matière de déforestation (pas de conversion post-2008, ni de plantation dans les zones protégées), et qui est donc obligatoire pour toute entreprise qui veut vendre de l'huile de palme au secteur européen de la bioénergie. Pourtant, 55 feux et 561 hectares de zones brûlées sont liés à Asian Agri en 2019.

Quant à Apical, la division de RGE s'occupant de la transformation et de la commercialisation de l'huile de palme, elle est liée, elle aussi, à la RSPO de manière irrégulière (c'est-à-dire par une filiale, AAA Oils and Fats Pte Ltd) et jouit de la certification RSPO pour la plupart de ses raffineries, y compris celle (PT Sari Dumai Sejati (PT SDS)) qui approvisionne Total.

Il faut aussi noter que 24 moulins (parmi les 150 moulins qui approvisionnent également la raffinerie PT SDS - en plus des 22 appartenant directement à AA) sont dirigés par des sociétés appartenant, selon de multiples témoignages, à des groupes d'entreprises étroitement liés à la famille Tanoto, même si elle ne figure pas parmi les membres officiels du groupe RGE ; une situation très répandue en Indonésie.



ÉVOLUTION DU COUVERT ARBORÉ EN ASIE DU SUD-EST

- Perte de couvert depuis 2000
- Couvert arboré

Sources : Hansen/UMD/Google/USGS/NASA, 2019
(tree cover loss 2000-2018 & tree cover 2010)

Bien que leur parenté et l'identité de leurs bénéficiaires effectifs soient embrouillées par l'utilisation de sociétés écrans et d'administrateurs et actionnaires désignés, des recherches menées par Greenpeace, s'appuyant en partie sur la base de données Offshore Leaks du Consortium International de Journalistes d'Investigation et autres, ont révélé des liens entre la famille Tanoto et le groupe RGE au niveau du personnel, des actionnaires (actuels et historiques) et de la structure propriétaire. À la différence d'Asian Agri et d'Apical, ces groupes n'ont pas affiché leur engagement - aussi contestable qu'il soit - envers la durabilité. Elles ne sont pas transparentes, ni sur leurs rapports avec d'autres sociétés, ni sur l'origine des fruits de palmiers que transforment leurs moulins, dont plusieurs avoisinent des zones de déforestation.

DES PLANTATIONS IRRÉGULIÈRES

Quand on se penche cette fois sur les plantations répertoriées par Total, on s'aperçoit que l'une d'entre elles n'est pas certifiée RSPO, ce qui n'augure rien de bon quant à sa conformité aux critères de durabilité.

PAS DE PERMIS

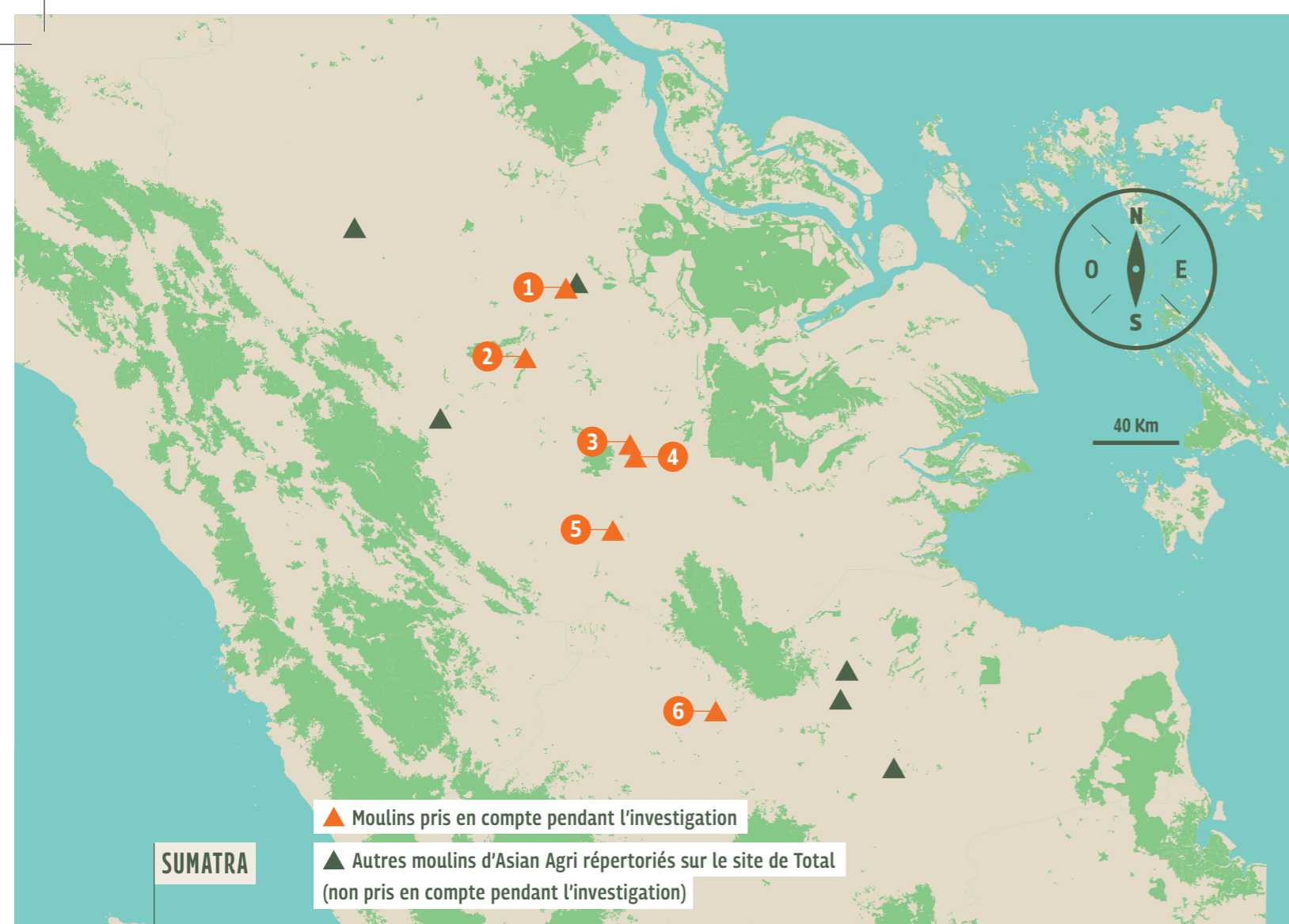
On constate également que plusieurs plantations propres à Asian Agri (de Segati Estate) chevauchent une zone de forêt et cela sans avoir de permis d'exploitation²². Cette situation crée un conflit avec les populations autochtones de Sotol, qui demandent à récupérer leurs terres. Cette information a notamment été confirmée par les autorités environnementales. Selon les populations locales, il existe en outre des conflits non réglés entre le moulin Segati mentionné plus haut et d'autres villages comme celui de Penarikan.

INCENDIES

Selon Global Forest Watch, de nombreux incendies ont pris dans les concessions de palmiers à huile de la maison-mère du fournisseur de Total : plus d'une centaine rien qu'en 2019 dans la seule province de Riau²³ (mais également lors des incendies monstres de 2015). Ces feux pourraient notamment être utilisés pour défricher de nouvelles terres où régénérer les sols. **Dans tous les cas, ils émettent de grandes quantités de gaz à effet de serre et mettent les populations locales en danger, d'où l'obligation faite aux propriétaires des concessions de prévenir ces incendies.** Or, nous avons pu constater qu'une plantation sur tourbière (PT Pusaka Megah Bumi Nusantara - PT PMBN) en proie à des feux non maîtrisés en septembre 2019 était connectée à Buatan 1, l'un des moulins de la liste fournie par Total.

Les fournisseurs de PT SDS à Dumai sont également fortement liés aux incendies de ces dernières années. Comme le révèle une analyse menée par Greenpeace en 2019²⁴, plus de 500 hectares de concessions d'Asian Agri ont brûlé entre 2015 et 2018. Pire, deux des fournisseurs tiers de PT SDS, Astra Agro Lestari (AAL) et Pasific Agro Sentosa (PAS) figurent parmi les 20 entreprises avec les plus grandes zones incendiées pour les années 2015-2018. Plus de 4 300 ha d'AAL ont brûlé et plus de 5 800 ha pour PAS.

Pour les deux entreprises, certaines de ces zones ont même subi des incendies à plusieurs reprises. Dans le cas de PAS, près de la moitié de la superficie brûlée dans ses concessions était située à PT Mitra Aneka Rezeki, un fournisseur de la raffinerie PT SDS. La concession PT Jalin Vaneo, qui fait également partie de PAS mais qui n'est pas réputée fournir PT SDS, figure parmi les concessions dont les autorités ont stoppé les activités (mises sous « scellées ») pour permettre la collecte de preuves avant la prononciation éventuelle de sanctions administratives, en raison des incendies de grande ampleur qui y sont survenus.



SUMATRA

▲ Moulins pris en compte pendant l'investigation

▲ Autres moulins d'Asian Agri répertoriés sur le site de Total (non pris en compte pendant l'investigation)

ILLÉGALITÉS RELEVÉES PAR MOULIN DE 2008 À 2019

- | | |
|---|--|
| <p>1 MOULIN BUATAN I</p> <ul style="list-style-type: none"> · Approvisionnement auprès de camions non immatriculés (2019) | <p>4 MOULIN UKUI II</p> <ul style="list-style-type: none"> · Approvisionnement illégal depuis le Parc National de Tesso Nilo (2011) · Approvisionnement auprès de camions non immatriculés (2019) |
| <p>2 MOULIN SEGATI</p> <ul style="list-style-type: none"> · Approvisionnement auprès de 2 coopératives condamnées pour plantations illégales sur zones forestières (2019) · Conflits avec les communautés riveraines (2019) · Approvisionnement auprès de camions non immatriculés (2019) | <p>5 MOULIN PERANAP</p> <ul style="list-style-type: none"> · Approvisionnement illégal depuis un corridor biologique destiné aux tigres (2012-2014) · Approvisionnement auprès de camions non immatriculés (2019) |
| <p>3 MOULIN UKUI I</p> <ul style="list-style-type: none"> · Approvisionnement illégal depuis le Parc National de Tesso Nilo (2015-2019) · Approvisionnement auprès de camions non immatriculés (2019) | <p>6 MOULIN BUNGO TEBO</p> <ul style="list-style-type: none"> · Approvisionnement illégal issu d'une plantation sans permis dans une zone de forêt de production permanente (2015) |

SOURCES : LOCALISATION DES MOULINS : lamede.total.fr, Juillet 2019/TYPE D'ILLÉGALITÉS : «Enough is enough», Eyes on the forest, Juin 2018 - Enquête 2019 de Greenpeace/ COUVERTURE FORESTIÈRE : Ministère de l'Environnement et des Forêts de la République d'Indonésie, 2017. RÉALISATION DE LA CARTE : Octobre 2019, Greenpeace.

FLOUS

Enfin, et cela est tout aussi grave, l'unique fournisseur de Total, Asian Agri, semble ne pas être transparent sur le nombre réel de plantations qui lui appartiennent où qu'il exploite, ne mentionnant pas certaines plantations aux pratiques condamnables, ni dans son rapport d'activités, ni à la RSPO. Par exemple, la plantation PT PMBN (mentionnée plus haut, notamment pour avoir subi de nombreux incendies,) ne figure ni dans le dernier rapport sur le développement durable d'Asian Agri (2017-2018) ni dans les soumissions d'Inti Indosawit Subur (holding Asian Agri, membre de la RSPO pour toutes ses filiales) à la RSPO.

Selon les agents locaux et même selon les panneaux situés à l'entrée du site, il s'agit en fait d'une plantation d'Asian Agri. Les organismes de certification ne connaissent pas cette plantation alors que, selon les certifications et les critères « d'amélioration continue », toutes les propres plantations doivent avoir pour objectif la certification. Cette plantation semble cachée aux auditeurs eux-mêmes.

En résumé, une proportion d'huile de palme illégale issue de la déforestation arrive potentiellement dans les pipelines de La Mède, en France – soit directement par l'un des moulins d'Asian Agri listés par Total, soit potentiellement par d'autres moulins en connexion avec la raffinerie indonésienne.



LA DÉFORESTATION INDIRECTE ET L'EFFET CASI

LE MYTHE DE LA « DURABILITÉ »

L'Union européenne essaie aujourd'hui de tracer un chemin vers la fin de l'huile de palme dans les agrocarburants : **la nouvelle directive sur les énergies renouvelables (RED II) laisse en effet la possibilité aux États membres de sortir unilatéralement des agrocarburants de première génération.** En mars 2019, la Commission européenne a officiellement déclaré non durable l'usage de l'huile de palme dans les carburants, en l'associant à des « risques élevés en termes de changements indirects dans l'usage des sols »²⁵.

Quant au Parlement français, il a voté l'exclusion de l'huile de palme de la liste des agrocarburants lors de l'examen du projet de loi de finances 2019. Concrètement, cela signifie que les agrocarburants à base d'huile de palme ne pourront plus bénéficier, à partir du 1^{er} janvier 2020, des exemptions fiscales qui assuraient jusqu'alors leur rentabilité économique sur le territoire français. En effet, en vertu de son impact indirect sur l'affectation des sols, connu sous le terme technique « d'effet CASI », l'huile de palme utilisée pour les agrocarburants ne peut pas être considérée comme durable, quelle que soit sa provenance exacte. Et ce pour une raison simple : **quand la demande en huile de palme augmente pour satisfaire le marché des agrocarburants, elle s'additionne à la demande en huile de palme alimentaire, également en hausse constante, en raison notamment des tendances de consommation à la hausse dans les principaux marchés comme l'Inde, le Pakistan, la Chine et l'Indonésie. Par conséquent, la pression globale sur le foncier s'accroît et il faut nécessairement aller défricher de nouvelles parcelles de forêts pour satisfaire cette demande additionnelle.**

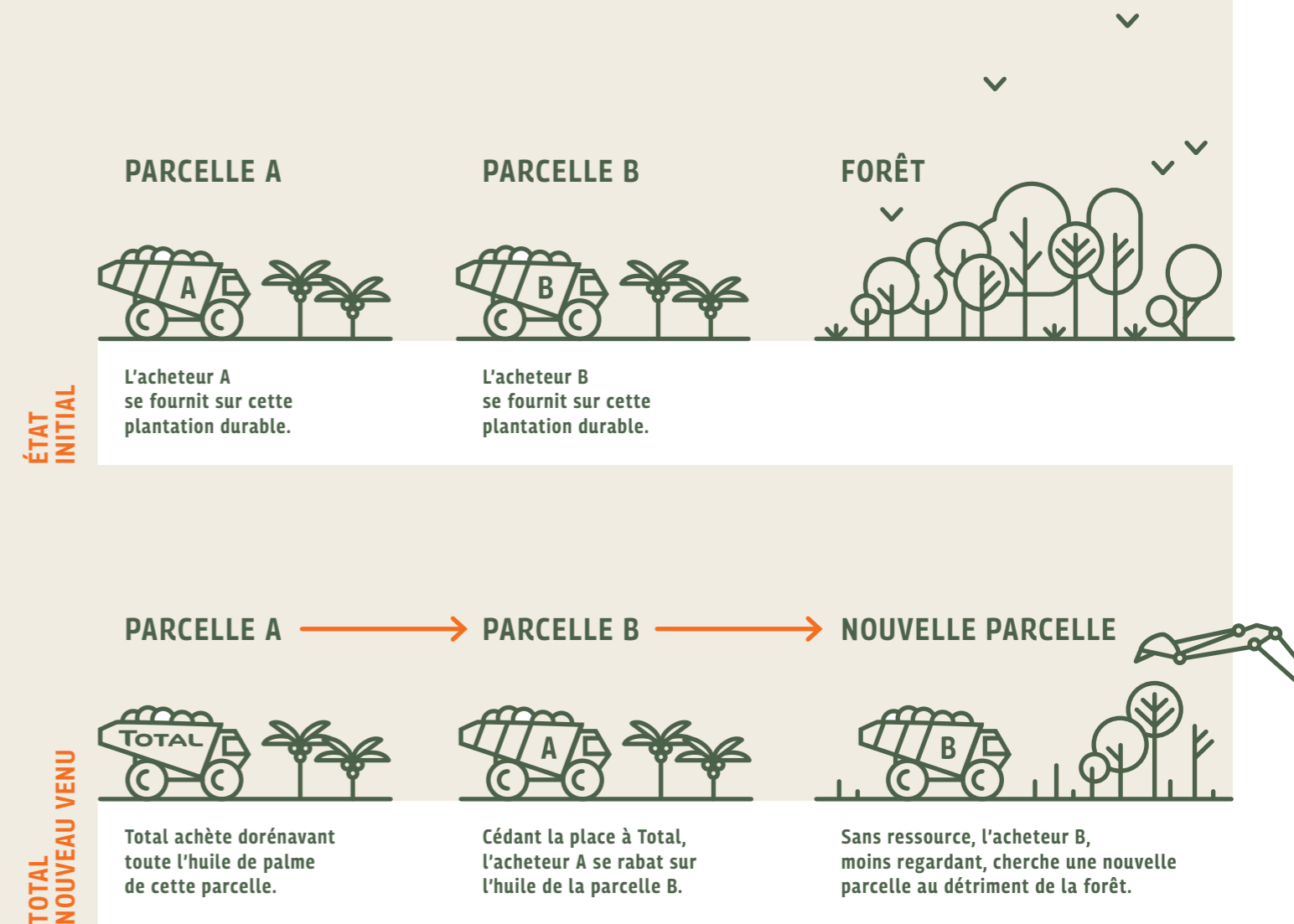
UNE DÉFORESTATION INDIRECTE

La chaîne de production convertit la forêt en plantations, entraînant souvent de la déforestation illégale via de plus petits acteurs. Cette déforestation est généralement liée aux marchés moins exigeants quant à la durabilité des huiles. Ainsi, même si Total parvenait à s'approvisionner uniquement sur des concessions dites « durables » pour le marché français, ces concessions déplaceraient le front des plantations dans les zones forestières. Les acheteurs qui s'approvisionnaient auparavant sur les concessions « durables » se trouveraient de facto « délogés » et contraints d'aller s'approvisionner auprès d'autres concessions gagnées sur la forêt, voire de plantations illégales.

C'est pourquoi l'argument en durabilité passe à côté du problème global posé par le boum des agrocarburants en Europe, qui nécessite de prendre en compte la déforestation indirectement induite. En effet, la demande croissante en agrocarburants à base de matières premières agricoles entraînant une demande accrue de terres pour la culture, cela provoque inévitablement soit une déforestation directe, soit une déforestation indirecte.

DE NOUVEAUX DÉBOISEMENTS

EFFET CASI



NOS

DEMANDES

- 1 — Annuler l'autorisation d'exploitation accordée à Total pour le site de La Mède.
- 2 — Maintenir l'exclusion de l'huile de palme de la liste des biocarburants reconnus par l'État (et donnant lieu à exonération fiscale sur la TIRIB).
- 3 — Interdire par la loi la production et l'importation d'agrocarburants à base d'huile de palme et de soja sur le territoire français, puis européen.
- 4 — Sortir de l'ensemble des agrocarburants de première génération à court terme.
- 5 — Mettre véritablement en œuvre la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI), en commençant par interdire l'entrée sur le territoire français de soja et d'huile de palme dont les autorités françaises sont incapables de garantir qu'ils n'ont pas contribué à la déforestation ou à la dégradation d'écosystèmes fragiles.



GREENPEACE



RÉFÉRENCES

1. <https://www.usinenouvelle.com/article/total-denonce-l-accord-hulot-sur-l-huile-de-palme.N896334>
2. <https://www.greenpeace.fr/espace-presse/reaction-de-greenpeace-france-a-premiere-livraison-dhuile-de-palme-a-lusine-de-mede/>
3. <https://www.rtl.fr/emission/rtl-soir-week-end/notre-huile-de-palme-ne-vient-pas-de-la-deforestation-affirme-le-pdg-de-total-sur-rtl-7797994845>
4. Cf. p.19 : http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/content/download/27267/163126/file/arr%C3%AAt%C3%A9_diffusable_TOTAL_16mai2018.pdf
5. Cf. *Countdown to Extinction*, juin 2019, https://storage.googleapis.com/planet4-international-stateless/2019/09/98db6c73-gp_cte_report_lowres.pdf ; *The Final Countdown*, septembre 2018, https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2018/09/Final_Countdown_Pages_19092018lite-version-1.pdf?ga=2.230147482.788080619.1571081291-649234170.1541439046 ; *Moment Of Truth*, mars 2018, https://storage.googleapis.com/planet4-international-stateless/2018/03/db5ec2fd-gp_mot_v4.6_pages.pdf ; *Still Cooking The Climate*, novembre 2017, <https://storage.googleapis.com/planet4-southeastasia-stateless/2019/04/0a48e8fb-0a48e8fb-still-cooking-the-climate.pdf>
6. <https://www.transportenvironment.org/sites/te/files/publications/2016%2004%20Globiom%20webinar.pdf>
7. https://www.iscc-system.org/wp-content/uploads/2017/02/ISCC_208_Logos-and-Claims_1.1.pdf
8. <https://www.lamede.total.fr/nos-priorites/un-approvisionnement-en-matieres-premieres-100-durable>
9. Ces moulins sont également certifiés RSPO, mais sous le système «*mass balance*» uniquement – sauf le moulin UKUI 2, qui possède également un mécanisme de ségrégation. Mais dans tous les cas, la certification RSPO n'est pas utilisée par Total.
10. Si la raffinerie indonésienne PT Sari Dumai Sejati (PT SDS) possède bien un circuit de production séparé, il est destiné aux clients qui demanderaient une huile de palme ségrégée RSPO (une autre certification, demandée par le marché de l'alimentaire, plus sensible aux enjeux de durabilité). En l'occurrence, cette certification n'est pas revendiquée par Total pour La Mède et la RSPO n'a jamais certifié l'entreprise, selon les informations disponibles à ce jour. Nulle trace d'une quelconque licence RSPO accordée à Total n'a été trouvée. Tout laisse penser que Total n'utilise pas le circuit de ségrégation disponible à la raffinerie de Dumai.
11. <https://www.apicalgroup.com/wp-content/uploads/2019/09/TDD-CET-Q2-2019.pdf>
12. <https://certificates.iscc-system.org/cert-pdf/ISCC-PLUS-Cert-PL214-69190419.pdf>
13. <https://www.apicalgroup.com/wp-content/uploads/2019/09/TDD-SDS-Q2-2019.pdf>
14. Page 5 «*Major risk indicator(s) identified*» : https://certificates.iscc-system.org/cert-audit/EU-ISCC-Cert-DE100-12792019_audit.pdf
15. C'est ce que nous ont d'ailleurs confirmé directement une responsable de la communication et de la durabilité de l'ISCC et de nombreux auditeurs sur le terrain. https://www.iscc-system.org/wp-content/uploads/2017/02/ISCC_208_Logos-and-Claims_1.1.pdf
16. «*ISCC System Users may apply the ISCC logos and related claims as long as the System user holds a valid ISCC certificate and does not act against the sustainability goals and mission of ISCC, as outlined in ISCC Document 102 Governance*» https://www.iscc-system.org/wp-content/uploads/2017/02/ISCC_208_Logos-and-Claims_1.1.pdf
17. Cf. [https://www.eyesontheforest.or.id/uploads/default/report/EoF_\(08Jun18\)_Enough_is_Enough.pdf](https://www.eyesontheforest.or.id/uploads/default/report/EoF_(08Jun18)_Enough_is_Enough.pdf)
18. <https://www.wri.org/blog/2015/12/palm-oil-mill-data-step-towards-transparency>
19. [http://www.eyesontheforest.or.id/attach/EoF%20\(06Apr16\)%20No%20One%20is%20Safe%20English%20FINAL.pdf](http://www.eyesontheforest.or.id/attach/EoF%20(06Apr16)%20No%20One%20is%20Safe%20English%20FINAL.pdf)
20. Cf *Indonesian regulation on vehicle licence plate*, 2009.
21. <https://www.mongabay.co.id/2018/02/04/tersangkut-kasus-perizinan-kud-pematang-sawit-didakwa-langgar-uu-perkebunan/>
22. Le bureau foncier régent de Pelalawan de Riau a déclaré en juillet 2019 qu'en vertu de la réglementation provinciale de Riau, une partie de la concession de Segati se trouvait sur une zone forestière permanente et qu'il n'y a pas «*de droit à la terre*» pour la plantation d'huile de palme. Le bureau du parc national de Tesso Nilo également.
23. <https://fires.globalforestwatch.org>
24. <https://www.greenpeace.org/southeastasia/publication/3106/3106/>
25. Avec quelques exceptions relevant de critères impossibles à respecter sur le terrain : https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/initiatives/ares-2019-762855_en

Publié par Greenpeace France, octobre 2019

Contact : clement.senechal@greenpeace.org
Graphisme : Marie Fabre (atelierfika.fr)

Greenpeace est une organisation internationale qui agit selon les principes de non-violence pour protéger l'environnement et la biodiversité et promouvoir la paix. Elle est indépendante de tout pouvoir économique et politique et s'appuie sur un mouvement de citoyennes et citoyens qui s'engagent pour construire un monde durable et équitable.

HUILE DE PALME

AGROCARBURANTS

FRANCE

DÉFORESTATION

GREENPEACE